

ASSEMBLÉE CONTRE LA PRÉCARISATION

OCTOBRE 2010...OCTOBRE 2010...OCTOBRE 2010...

édito Nous sommes chômeurs, salariées, en contrat de merde, marginales, étudiants, etc. Si tu penses que tu es la prochaine sur la liste, que les fins de mois sont angoissantes et que les guichets font peur... tu n'es pas seul, nous c'est pareil !

Chaque semaine nous sommes ballotés entre Pôle emploi, CAF et autres missions locales, contrôlées, radiés par un système qui nous criminalise.

Notre faute ? Avoir pour seul revenu les miettes que la CAF nous lâche, ne pas comprendre ce qu'ils attendent de nous au Pôle Emploi, échouer dans toutes leurs structures d'insertion, bref nous sommes accusés d'être des profiteurs (fraude aux transports, fausse déclaration CAF, travail au noir... bref la débrouille quotidienne).

Ce constat fait, il nous est impossible de ne pas nous défendre.

En se déplaçant à plusieurs au guichet, on revient sur des contrôles, on annule des radiations, on débloque des situations, des dossiers.

Au-delà de l'action de tous les jours et des cas personnels, nous avons une démarche plus collective de critique et de résistance, sur tout ce qui nous empêche de nous épanouir, et qui nous rend dépendantes et vulnérables face au système.

Nous nous réunissons chaque lundi sous le nom d'« Assemblée contre la précarisation ».

Cette assemblée est ouverte à tout le monde, que ce soit pour demander de l'aide ou en apporter, les deux allant souvent ensemble.

témoignage

Je reçois ma première convocation le jour même de mon entretien, donc trop tard... Je justifie mon absence par un certificat médical, pensant que ma parole ne valait pas grand chose...

J'apporte mon dossier pour activer mes nouveaux droits avec mon justificatif. Mais la mauvaise fusion des deux pôles emplois (anpe et assedics) a fait que mes droits ont bien été ouverts mais que personne n'a traité mon absence... résultat des comptes : radiée pour deux mois !

Seule, je fais un recours en voulant parler au directeur : impossible. Au bord de la crise de nerf, je repars bredouille et reçois plus tard la confirmation de ma radiation.

Cette fois, à une dizaine, on rentre dans le pôle emploi en tractant. Le directeur arrive aussitôt. Il prend mon matricule et revient 2 minutes après en me rendant mes droits et me disant que justement la veille, ils avaient changé d'avis... ben voyons...

Mais c'est pas fini !! J'attends tranquillement ma convocation et un mois après : de

action

Depuis plusieurs semaines, la presse nationale et régionale pointait du doigt la « fraude » des pauvres, truffant ses articles d'exemples tous plus accusateurs les uns que les autres. Au milieu de tous ces articles, *Marseille Hebdo* s'est distingué en faisant paraître, le 27 avril 2010, un dossier de dix pages sur la fraude des pauvres.

Vendredi 11 juin à 11h, nous sommes treize à nous déplacer au siège de *La Provence* (propriétaire de *Marseille Hebdo*), décidés à leur faire comprendre que ceux sur lesquels ils tapent à longueur d'article ne sont pas si dociles qu'ils en ont l'air, et qu'ils n'ont pas l'intention d'être les boucs-émissaires d'une « crise » dont ils ne sont pas responsables.

La petite visite va durer 2 heures au cours desquelles le petit groupe prend possession du hall et parvient à infiltrer une personne à l'intérieur des bureaux malgré les systèmes de sécurités dignes de la banque de France. La visite des bureaux permet d'informer les journalistes de la raison de notre présence mais des vigiles interviennent et font cesser toute discussion avec le personnel.

Entre temps, le ton est suffisamment monté dans le hall pour que certains responsables

nouveau radiée pour deux mois parce que je n'ai vu personne !

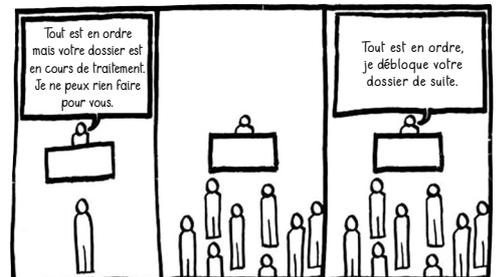
Au téléphone, la conseillère m'a dit qu'on ne m'avait rien envoyé mais que j'étais censé savoir tout ça en rajoutant qu'on m'avait mal conseillée... en même temps, quand on ne parle d'habitude qu'à un répondeur...

Cette fois, sans passer par la case « recours », on arrive avec l'Assemblée.

Le directeur m'assure qu'on m'a envoyé une convocation (!) et ne veut rien faire.

Manque de chance pour lui, quelqu'un a dit que c'était à lui de le prouver par un accusé de réception... ce qui est dans la loi effectivement.

Mes droits ont été rétablis et j'ai pu voir un agent le lendemain.



daignent descendre, et que des employés viennent « voir ce qui se passe ».

Aux arguments exposés par les membres de l'assemblée pour signifier leur colère, un directeur cravaté indique de lui faire parvenir nos doléances par écrit. Face à l'arrogance et au mépris du personnage le ton monte.

Bref, dialogue de sourd, mais le message est passé : tant que leurs torchons continueront à relayer la propagande anti-pauvre, ils s'exposeront à notre droit de réponse.

On nous demande de prendre rendez-vous ? Puisque la presse ment tous les jours on s'octroie le statut d'invité permanent. On leur répondra donc de la manière dont ça nous plait, parce que ces journalistes n'ont aucun conseil à nous donner sur quoi faire ou comment faire.

contact

L'Assemblée se réunit **tous les lundis à 18h** au local de Mille Bâbords 61 rue Consolat, 13001 (métro 1 : Réformés ; tram 2 : National) <http://contrelapreca eklablog.com>